

Comptes annuels 2019

ASS EBE 58
9 rue Auguste Lambiotte
58700 PREMERY

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission des comptes annuels de l'entreprise

ASS EBE 58
Pour l'exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	885 212
Chiffre d'affaires	311 242
Résultat net comptable (Bénéfice)	37 317

Fait à NEVERS
Le 25 juin 2020

Bilan et compte de résultat

■ Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions Et Droits Similaires, B	6 988,12		6 988,12	4 767,81
Concessions Et Droits Similaires, B		3 523,11	-3 523,11	-1 771,72
Concessions, brevets et droits assimilés	6 988,12	3 523,11	3 465,01	2 996,09
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol autrui Recycl	17 303,85		17 303,85	
Agencemts const s/sol a - Recycleri	23 616,83		23 616,83	
Amortis. constructions sol d'autrui		667,96	-667,96	
Amortissement construction sur sol		254,39	-254,39	
Constructions	40 920,68	922,35	39 998,33	
Matériel Industriel	38 584,21		38 584,21	18 624,93
Installations Techniques, Matériel		10 296,49	-10 296,49	-3 950,92
Installations techniques, matériel et outillage	38 584,21	10 296,49	28 287,72	14 674,01
Installations Générales, Agencement	2 306,94		2 306,94	2 306,94
Matériel De Transport	69 908,52		69 908,52	64 527,12
Matériel De Bureau Et Matériel Info	13 154,61		13 154,61	13 154,61
Mobilier	2 210,10		2 210,10	2 210,10
Amortis. instal. gales, agenct. div		960,87	-960,87	-459,22
Amts Materiel De Transport		27 928,58	-27 928,58	-13 617,41
Amts Mat De Bureau Et Informatique		7 388,44	-7 388,44	-3 892,39
Amortis. mobilier		489,38	-489,38	-173,65
Autres immobilisations corporelles	87 580,17	36 767,27	50 812,90	64 056,10
Immobilisations Corporelles En Cour	46 147,79		46 147,79	
Algéco Ebe	27 857,31		27 857,31	13 403,19
Btiment Ebe				2 320,55
Immobilisations Corporelles				1 346,11
Immob. en cours / Avances et acomptes	74 005,10		74 005,10	17 069,85
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	248 078,28	51 509,22	196 569,06	98 796,05
Stocks				
Matieres Premieres & Fournitures	11 404,91		11 404,91	11 102,71
Autres Approvisionnements	11 378,86		11 378,86	11 922,79
Matières premières et autres approv.	22 783,77		22 783,77	23 025,50
Fournisseurs - Avances Et Acomptes	1 766,00		1 766,00	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 766,00		1 766,00	
Créances				
Clients	36 188,56		36 188,56	32 827,39
Clients - Fact A Etablir	15 000,00		15 000,00	
Usagers et comptes rattachés	51 188,56		51 188,56	32 827,39
Fournisseurs - Autres Avoirs	45,50		45,50	45,50
Personnel - Avances Et Acomptes	3 073,88		3 073,88	5 887,89
Etat - Subventions Recevoir	135 786,47		135 786,47	111 839,51
TVA déductible s/aut.biens et sces	167,88		167,88	
Taxes Sur Le Chiffre D'Affaires Sur	3 522,54		3 522,54	832,17
Divers - produits à recevoir	1 840,20		1 840,20	
Autres créances	144 436,47		144 436,47	118 605,07
Divers				
Souscript Ps Crédit Agricole Pry	15,00		15,00	15,00
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	15,00
Chèques à encaisser	758,50		758,50	
C. Agricole Cpte Courant N78	164 717,80		164 717,80	100 167,69
Crca N030	238 552,55		238 552,55	117 202,31
Crca N309	58 088,59		58 088,59	57 656,17
Banque - CRCA 672	851,92		851,92	
Caisse Siège Social	657,92		657,92	174,90
Disponibilités	463 627,28		463 627,28	275 201,07
Charges Constatées D'Avance	4 825,46		4 825,46	14 400,89
Charges constatées d'avance	4 825,46		4 825,46	14 400,89

■ Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF CIRCULANT	688 642,54		688 642,54	464 074,92
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	936 720,82	51 509,22	885 211,60	562 870,97

■ Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatif (SDR)	124 100,00	124 100,00
Fonds associatifs sans droit de reprise	124 100,00	124 100,00
Report A Nouveau Creditur	22 593,36	194 583,29
Report à nouveau	22 593,36	194 583,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 317,01	-171 989,93
Subvention Fonds amorçage ETP	25 800,00	
Sub Investissement Regions	16 471,87	7 120,00
Subventions inscrites au C/R	-5 391,53	-1 922,40
Subventions inscrites C/R ETP	-12 900,00	
Subventions d'investissement	23 980,34	5 197,60
FONDS PROPRES	207 990,71	151 890,96
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Autres provisions pour risques	78 342,00	
Provisions pour risques	78 342,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 342,00	
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Caisse Des Depots & Consignations	250 000,00	250 000,00
Emprunts établissement de crédit	55 687,74	
Emprunts	305 687,74	250 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	305 687,74	250 000,00
Intérêts courus	3 400,00	3 767,12
Emprunts et dettes financières diverses	3 400,00	3 767,12
Clients - Avances Et Acomptes Reçus	2 278,32	3 648,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 278,32	3 648,00
Fournisseurs	22 390,95	9 576,38
Fournisseurs - Factures Non Parvenu	22 632,75	9 898,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 023,70	19 474,62
Personnel - Rémunérations Dues	74 753,94	
Personnel - oppositions	967,37	
Prov Dettes Conges Payes	44 526,79	35 862,23
Personnel - autres charges à payer	708,72	1 088,18
Urssaf	27 194,32	29 692,27
Malakoff - Mederic	8 667,55	10 894,84
Groupama - Prévoyance	3 002,28	3 109,37
Groupama - Mutuelle	9 532,31	8 076,30
Taxe Apprentissage	4 457,12	4 457,12
Formation Continue	13 383,82	12 143,75
Charges sociales s/congés à payer	7 322,23	6 413,71
Autres Charges A Payer	1 258,66	
Prélèvements à la source (IRPP)	609,32	
TVA à décaisser	12 952,00	4 252,00
Taxes Sur Le Chiffre D'Affaires Sur	306,70	827,50
Taxe Sur Les Salaires	32 846,00	17 003,00
Dettes fiscales et sociales	242 489,13	133 820,27
Clients - Autres Avoirs		270,00
Autres dettes		270,00
DETTES	598 878,89	410 980,01
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	885 211,60	562 870,97

■ Bilan Synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 988,12	3 523,11	3 465,01	2 996,09
Immobilisations corporelles				
Constructions	40 920,68	922,35	39 998,33	
Installations techniques, matériel et outillage	38 584,21	10 296,49	28 287,72	14 674,01
Autres immobilisations corporelles	87 580,17	36 767,27	50 812,90	64 056,10
Immob. en cours / Avances et acomptes	74 005,10		74 005,10	17 069,85
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	248 078,28	51 509,22	196 569,06	98 796,05
Stocks				
Matières premières et autres approv.	22 783,77		22 783,77	23 025,50
Avances et acomptes versés sur commandes	1 766,00		1 766,00	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	51 188,56		51 188,56	32 827,39
Autres créances	144 436,47		144 436,47	118 605,07
Divers				
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	15,00
Disponibilités	463 627,28		463 627,28	275 201,07
Charges constatées d'avance	4 825,46		4 825,46	14 400,89
ACTIF CIRCULANT	688 642,54		688 642,54	464 074,92
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	936 720,82	51 509,22	885 211,60	562 870,97

■ Bilan Synthétique

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	124 100,00	124 100,00
Report à nouveau	22 593,36	194 583,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 317,01	-171 989,93
Subventions d'investissement	23 980,34	5 197,60
FONDS PROPRES	207 990,71	151 890,96
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	78 342,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 342,00	
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	305 687,74	250 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	305 687,74	250 000,00
Emprunts et dettes financières diverses	3 400,00	3 767,12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 278,32	3 648,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 023,70	19 474,62
Dettes fiscales et sociales	242 489,13	133 820,27
Autres dettes		270,00
DETTES	598 878,89	410 980,01
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	885 211,60	562 870,97

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de bières - Evenementiel 20	1 724,68	
Ventes de marchandises	1 724,68	
Ventes - Maraichage 5.5%	2 097,86	3 620,73
Prestations - bois & forêts 20%	-1 017,94	4 702,00
Prestations - Associations EXO	17 550,01	
Prestations - conciergerie 20 %	14 953,30	33 355,61
Prestations - Evenementiel 20%	585,89	9 262,86
Prestations - Concierg. A.S EXO	2 141,25	4 278,34
Prestations - Evenementiel A. S EXO		550,00
Prestations - Bois et Forets Exonér	20 639,00	10 326,50
Action sociale - Bois et Forets EXO	2 543,00	6 277,50
Prestations - Bois et Forets 10 %	34 509,68	15 556,70
Prestations - Atelier Bois 20%		250,33
Prestations - Bijoux EXO	8 372,69	2 643,37
Prestations - Motoculture 20 %	36 517,01	26 811,59
Prestations - Recyclerie EXO	48 659,12	28 646,99
Prestations - Aides Collect EXO		32 218,41
Prestations - Aides collec 10%	2 720,00	1 112,50
Prestatations Collectivites 20	53 298,90	
Prestations - Aides E 20 %	65 947,98	31 678,20
Prestations - Entreprises EXO		390,00
Prestations - Entreprises 10 %		3 298,80
Production vendue	309 517,75	214 980,43
Variation Des Stocks De Produits		-2 023,56
Production stockée		-2 023,56
Production immobilisée corporelle	27 827,19	
Production immobilisée	27 827,19	
Subventions D'Exploitation	27 500,00	
SUBVENTIONS - STRUCTURE EBE	225 964,43	256 151,07
SUBVENTIONS BOIS ET FORETS	297 483,40	271 291,23
SUBVENTIONS - MARAICHAGE	121 760,50	155 504,40
SUBVENTIONS - ATELIER BOIS	41 959,19	39 090,92
SUBVENTIONS - ATELIER FER		25 385,08
SUBVENTIONS - ATELIER BIJOUX		26 022,83
SUBVENTIONS - MOTOCULTURE	114 790,18	103 804,25
SUBVENTIONS - RECYCLERIE	342 391,04	194 862,91
SUBVENTIONS - AIDES AUX E	181 580,74	104 142,12
SUBVENTIONS - CONCIERGERIE	49 311,65	77 400,67
SUBVENTION EVEMENTIEL	12 399,94	51 978,85
Subventions : Fonds amorceage	223 200,00	
Subventions d'exploitation	1 638 341,07	1 305 634,33
Transferts De Charges D'Exploitatio	36 287,21	37 954,44
Transferts De Charges Sousmis Tva	4 259,39	3 222,00
Reprises et Transferts de charge	40 546,60	41 176,44
Produit Divers De Gestion Courante	1 117,35	233,24
Autres produits	1 117,35	233,24
Produits d'exploitation	2 019 074,64	1 560 000,88
Achats mses - Evenementiel	993,53	22 388,12
Achats De Marchandises - Motocultur	16 559,04	
Achats de marchandises	17 552,57	22 388,12
Matière Première - Bois et Forets	68,03	
Matières premières - maraichage	1 346,09	1 845,89
Matières premières - atelier bois	34,42	405,33
Matières premières - atelier fer		92,90
Matières premières - motoculture	928,15	7 357,14
Matières premières - recyclerie	2 190,23	3 895,98
Matières premières - Aides aux coll	126,72	
Matières premières - Conciergerie	130,34	
Matières premières - conciergerie		939,60
Matières Consommables	10 527,87	11 922,79
Fournitures Consommables		1 200,00

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Produits Entretien Ebe		394,22
Produits entretien - Maraichage		59,44
Produits entretien - motoculture		176,36
Produits entretien - Recyclerie	17,74	304,09
Vtement De Travail Structure Ebe	920,52	2 373,35
Vtements De Travail - Bois & Forets	6 110,18	4 440,47
Vêtements de travail - Maraichage	300,08	1 296,39
Vtements De Travail - Atelier Fer		111,20
Vtements De Travail - Motoculture	248,86	369,48
Vetements de travail - Recyclerie	3 952,47	1 289,69
Vetements de travail - Conciergerie	42,90	388,48
Vetements de travail - Evenementiel		112,46
Achats de matières premières	26 944,60	38 975,26
Variation Des Stocks De Matières Pr	-302,20	6 404,65
Variation Des Stocks Des Autres App	543,93	-11 922,79
Variation de stock de matières premières	241,73	-5 518,14
Frais Etude Maraichage		5 996,00
Edf - Ebe	11 927,54	6 506,37
EDF - local Maraichage	86,67	137,04
EDF - Motoculture	721,02	3 362,72
Fournitures eau - EBE	222,03	293,80
Saur - Maraichage	38,44	122,75
Saur - Motoculture	114,68	354,42
Saur - Recyclerie	1 380,86	
Huile Bois et Forets	2 801,16	2 118,22
Carburant - Direction EBE	1 036,35	1 634,36
Carburant - Bois et Forets	7 308,05	6 001,45
Carburant - Maraichage	597,37	732,11
Carburant - Atelier Fer		41,67
Carburant - Motoculture	751,52	878,84
Carburant - recyclerie	2 770,16	2 373,47
Fournitures combustibles	1 164,00	
carburant - Conciergerie	1 159,19	1 725,45
Carburant - Evenementiel	174,88	195,77
Achats de petit équipement - Ebe	582,92	1 846,56
Fourn Ent & Pt EquipT - Bois et For	4 001,80	1 189,74
Fourn Ent & Pt EquipT - Maraichage	476,59	2 194,58
Fourn Ent & Pt EquipT - Atelier Boi	12,75	1 449,70
Fourn Ent & Pt EquipT - Atelier Fer		562,40
Fourn Ent & Pt EquipT - Atelier bij		345,15
Fourn Ent & Pt EquipT - Motoculture	902,48	4 611,16
Fourn Ent & Pt EquipT - recyclerie	3 693,50	2 326,57
Four. Ent & Pt quipement - Concierg	110,66	579,43
Fourn. entretien - Evenementiel		791,63
Four. Administratives Ebe	3 865,40	4 610,79
Four. adm - MARAICHAGE		76,44
Four. adm - motoculture	102,66	388,48
Four. adm - Recyclerie	546,07	432,55
Four. Administratives - concierge	29,92	156,21
Four. Administratives - Evenementie		309,58
Sous traitance - Motoculture	61,88	15,00
Sous traitance - Recyclerie	33,00	
Locations Immobilières Bt. Lakdar	42 158,00	42 158,00
Locations Immobilières Garage Merci	566,66	333,30
Locations Immobilières - Maraichage	1 021,78	500,00
Location Mat. De Bureau	2 647,90	1 783,89
Location - Maraichage		293,33
Location - Motoculture	2 066,28	1 704,80
Location matériel - recyclerie	1 501,22	
Location Tpe	370,80	370,80
Location - Evenementiel	145,83	194,32
Entretien - Réparations Btiment	681,87	1 689,96

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Entretien bâtiment - Bois & Forets	164,82	
Entretien - Motoculture	293,78	528,14
Entretien - Recyclerie	607,19	224,94
Entretien - Réparations Local Giry		1 888,00
Entretien - Réparations Mat. Roulan	21 018,26	4 251,34
Entretien Sécurité - Bois et Forets	3 975,31	609,39
Entretien matériel - Maraichage	23,67	130,95
Entretien matériel - Atelier Bois		16,08
Entretien matériel - Motoculture	227,72	12,58
Entretien matériel - Récyclerie	318,62	230,58
Maintenance Informatique - Dépannag	6 089,76	1 647,24
Assurances Diverses	10 617,88	9 615,63
Documentation Technique	1 244,37	1 257,05
Personnel prêté à l'association	40 574,34	4 777,20
Honoraires Comptable + Audit	12 651,61	9 360,00
Frais d'actes et contentieux	338,34	
Publicité - Evenementiel	10,00	1 598,65
Cadeaux Clients	240,00	9,33
Catalogues et imprimés	165,00	
Publicité - Publications	1 805,57	827,96
Transport S/Achats - Direction	103,90	82,41
Transport s/ achats - Bois et Foret	79,41	34,98
Transport S/ Achats - Maraich		51,40
Trspt S/ Achat - Atelier bois		6,00
Transport S/Achats - Atelier Fer		60,00
Transport S/Achats - Motoculture	584,65	369,54
Tsprt s/Achats - Recyclerie	254,50	30,31
Tsprt S/ Achat - Conciergerie		50,00
Tsprt S/ Achat - Evenementiel		18,06
Déplacements - Direction	4 290,19	4 927,11
Déplacements - Bois et forets	71,40	669,55
Déplacements - Maraichage	335,00	248,53
Déplacements - Atelier bois	184,99	63,70
Déplacements - Atelier Fer		44,67
Déplacements - Motoculture	23,80	55,60
Déplacements - recyclerie	70,00	310,35
Déplacements - Aides aux collectivi	3 965,71	2 356,29
Déplacements - Conciergerie	84,14	512,73
Déplacements - Evenementiel	77,40	2 222,20
Réceptions Direction	341,06	1 428,93
Réceptions Pour Le Personnel	379,18	434,85
Frais Tel - Compta		8,67
Frais Postaux	1 495,19	1 706,92
Télécommunications Ebe	454,75	575,48
Téléphonnie Bouygues - Motoculture	302,60	480,60
Téléphonnie Bouygues - Samantha	285,27	454,15
Téléphone - Cyril	99,83	
Téléphone Arnaud	132,76	
Téléphonnie Bouygues - Paola	397,67	488,39
Téléphone - Philippe	99,83	
Téléphone Nathalie	173,98	
Téléphone Bouygues - Daphné	284,92	466,34
Téléphone - Denis	86,79	
Téléphone - Thibault	86,78	
Téléphone - Benjamin	86,78	
Téléphone - Sibylle Magasin	94,85	
Téléphone Orange - Motoculture	1 781,81	1 922,30
Frais Bancaires	2 913,18	1 320,00
Autres achats non stockés et charges externes	217 822,45	161 773,93
Taxe sur les salaires - EBE	15 843,00	17 003,00
Autres taxes versées aux impôts	12 543,84	12 759,58
Formation Continue Structure Ebe58	6 110,03	8 308,83

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Formation continue - Bois et Forets	2 835,31	2 449,05
Formation continue - Maraichage	1 049,87	1 282,65
Formation continue - Atelier bois	418,46	312,78
Formation Continue - Atelier Fer		265,94
Formation continue - Atelier bijoux	407,61	225,54
Formation Continue - Motoculture	1 079,36	986,72
Formation continue - recyclerie	3 016,10	1 765,04
Formation continue - aides entrepri	1 742,39	1 056,97
Formation profess - Conciergerie	504,70	762,85
Formation continue - Evenementiel	122,84	
Formation continue -		425,80
Taxe Apprentis. - Bois et Forets		915,23
Taxe Apprentis. - Maraichage		872,20
Taxe Apprentis. - Atelier Bois		212,69
Taxe Apprentissage - Atelier Fer		180,84
Taxe Apprentis. - atelier bijoux		153,37
Taxe Apprentissage - Motoculture		670,97
Taxe apprentissage - aides aux E		718,74
Taxe Apprentis. - Conciergerie		459,77
Taxe Apprentis. - Sentiers animatio		273,31
Cartes Grises	1 040,84	2 433,84
Taxes Diverses		8,66
Impôts et taxes	46 714,35	54 504,37
Rémunérations Du Personnel	220 718,04	261 041,22
Salaires Bois et Foret	283 530,72	244 905,22
salaires maraichages	104 987,46	128 264,96
salaires atelier bois	41 845,87	31 278,41
Salaires Atelier Fer		26 593,68
salaires atelier bijoux	40 760,70	22 553,80
Salaires Motoculture	107 935,86	98 671,81
salaires Recyclerie	301 609,77	176 503,68
salaires - Aides aux entreprises	174 238,70	105 697,13
salaires - conciergerie	50 470,21	76 285,38
salaires - Evenementiel	12 284,26	
Salaires - Sentiers animations		42 579,91
Conges Payes	8 664,56	9 418,23
Indemnités et avantages divers	1 447,66	82,50
Prime De Panier - Bois et Forets	8 745,00	5 005,00
Prime de panier - maraichage		127,50
Prime de panier - atelier bois		2,50
Prime De Panier - Atelier Fer		680,00
Prime de panier - recyclerie		57,50
Prime de panier - Conciergerie		22,50
Salaires et Traitements	1 357 238,81	1 229 770,93
Urssaf Structure Ebe58	13 766,71	36 307,03
URSSAF Bois et Forets	22 686,66	15 656,27
URSSAF Maraichage	9 889,09	8 545,26
URSSAF atelier bois	4 139,10	2 797,87
Urssaf Atelier Fer		1 116,08
URSSAF atelier bijoux	3 147,05	1 554,77
Urssaf Motoculture	8 239,04	6 553,77
URSSAF recyclerie	27 105,65	13 925,96
URSSAF aides entreprises	13 226,95	8 271,69
URSSAF Conciergerie	4 083,54	4 813,09
URSSAF Evenementiel	999,61	-111,84
URSSAF - Sentiers animations		2 964,94
Mutuelle Groupama Structure Ebe58	2 532,60	3 275,16
Mutuelle GROUPAMA bois et Forets	3 734,10	3 055,71
Mutuelle GROUPAMA - Maraichage	1 543,33	1 564,53
Mutuelle GROUPAMA - Atelier Bois	650,27	500,80
Mutuelle Groupama - Atelier Fer		78,80
Mutuelle GROUPAMA - Atelier bijoux	321,60	

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Mutuelle Groupama Motoculture	1 469,69	1 350,35
Mutuelle GROUPAMA - Recyclerie	4 286,06	1 824,13
Mutuelle GROUPAMA aides aux E	2 854,31	1 711,43
Prevoyance Groupama Structure Ebe58	1 191,47	1 815,28
Prévoyance GROUPAMA Bois et Forêts	1 526,43	1 314,23
Prévoyance GROUPAMA Maraichage	566,82	691,12
Prévoyance GROUPAMA Atelier Bois	225,31	204,94
Prevoyance Groupama - Atelier Fer		100,57
Prévoyance GROUPAMA - Atelier bijou	220,03	120,67
Prevoyance Groupama - Motoculture	582,68	540,81
Prévoyance GROUPAMA recyclerie	1 737,34	961,31
Prévoyance GROUPAMA aides entrepris	940,58	570,68
Prévoyance GROUPAMA conciergerie	265,46	388,80
Prévoyance GROUPAMA evenementiel	64,13	238,00
Mutuelle Groupama Evenementiel	160,80	517,82
Mutuelle Groupama Conciergerie	675,94	641,80
Malakoff Mederic Structure Ebe58	13 014,78	17 357,86
MALAKOFF Bois et Forêts	13 264,39	13 828,42
MALAKOFF Maraichage	5 030,03	7 247,49
MALAKOFF Atelier bois	1 995,09	2 134,65
Malakoff Mederic - Atelier Fer		1 067,00
MALAKOFF - Atelier bijoux	1 901,76	1 277,76
Malakoff Mederic - Motoculture	5 061,52	5 685,64
MALAKOFF recyclerie	14 233,90	10 104,20
MALAKOFF aides entreprises	8 184,11	6 024,91
MALAKOFF - Conciergerie	2 303,18	4 094,98
MALAKOFF Evenementiel	555,86	
MALAKOFF - Sentiers animations		2 492,38
Cotisations autres organism. socx	908,52	
CSE - Fonctionnement	2 676,76	4 350,00
CSE - Oeuvres sociales	6 724,44	
Médecine Du Travail	8 185,00	7 238,00
Pharmacie	1 525,56	373,54
Autres charges du personnel	-888,18	1 088,18
Charges sociales	217 509,07	208 226,84
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	1 751,39	1 598,29
Dot. amort. s/immobil. corporel.	25 892,52	17 133,22
Dot. prov. risques & ch. exploit.	78 342,00	
Amortissements et provisions	105 985,91	18 731,51
Pertes Sur Créances Irrécouvrables	1 556,62	742,08
Charges Diverses De Gestion Courant	8,19	13,28
Autres charges	1 564,81	755,36
Charges d'exploitation	1 991 574,30	1 729 608,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 500,34	-169 607,30
Revenus des VMP	486,85	
Produits Financiers S/Fact Clt		180,00
Produits Financiers Bancaires		635,34
Produits financiers	486,85	815,34
Intérêts des emprunts et dettes	5 253,85	3 767,12
Charges financières	5 253,85	3 767,12
Résultat financier	-4 767,00	-2 951,78
RESULTAT COURANT	22 733,34	-172 559,08
Produits des exercices antérieurs	15,00	
Produits cessions éléments d'actif	15 000,00	
Quote-part des subventions virées	3 469,13	1 922,40
Quote part subventions ETP	12 900,00	
Produits exceptionnels	31 384,13	1 922,40
Charges exception. s/opérat.gestion	63,45	220,00
Pénalités et amendes	3,12	
Autres Charges Exceptionnelles		547,75

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Charges sur exercices antérieurs	120,68	
Valeurs compt. éléments actif cédés	16 613,21	
Charges Exeptionnelles Diverses		585,50
Charges exceptionnelles	16 800,46	1 353,25
Résultat exceptionnel	14 583,67	569,15
EXCEDENT OU DEFICIT	37 317,01	-171 989,93
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

■ Compte de résultat Synthétique

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises	1 724,68	
Production vendue	309 517,75	214 980,43
Production stockée		-2 023,56
Production immobilisée	27 827,19	
Subventions d'exploitation	1 638 341,07	1 305 634,33
Reprises et Transferts de charge	40 546,60	41 176,44
Autres produits	1 117,35	233,24
Produits d'exploitation	2 019 074,64	1 560 000,88
Achats de marchandises	17 552,57	22 388,12
Achats de matières premières	26 944,60	38 975,26
Variation de stock de matières premières	241,73	-5 518,14
Autres achats non stockés et charges externes	217 822,45	161 773,93
Impôts et taxes	46 714,35	54 504,37
Salaires et Traitements	1 357 238,81	1 229 770,93
Charges sociales	217 509,07	208 226,84
Amortissements et provisions	105 985,91	18 731,51
Autres charges	1 564,81	755,36
Charges d'exploitation	1 991 574,30	1 729 608,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 500,34	-169 607,30
Produits financiers	486,85	815,34
Charges financières	5 253,85	3 767,12
Résultat financier	-4 767,00	-2 951,78
RESULTAT COURANT	22 733,34	-172 559,08
Produits exceptionnels	31 384,13	1 922,40
Charges exceptionnelles	16 800,46	1 353,25
Résultat exceptionnel	14 583,67	569,15
EXCEDENT OU DEFICIT	37 317,01	-171 989,93
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Emprunts

■ Liste des emprunts

Code	Libellé de l'emprunt	Capital	Taux	Durée	Date de souscription	Echéance	Périodicité	Dernière échéance	Date dern. échéance
Numéro de compte : 164010									
1	PRET PARTICIPATIF	250 000,00	V	84	22/03/2017	Variable	Annuel	51 000,00	31/03/2024
Numéro de compte : 164100									
2	EMPRUNT BATIMENT BUWGALO	60 488,00	1,51	84	15/05/2019	759,28	Mensuel	758,86	31/05/2026

■ Etat prévisionnel des emprunts

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Versements sur la période :	10 351,80	64 111,36	63 111,36	62 111,36	61 111,36
Total	10 351,80	64 111,36	63 111,36	62 111,36	61 111,36
Capital remboursé sur la période :	4 800,27	58 327,95	58 454,58	58 583,12	58 713,63
Total	4 800,27	58 327,95	58 454,58	58 583,12	58 713,63
Charges payées :					
Intérêts	5 551,53	5 783,41	4 656,78	3 528,24	2 397,73
Assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 551,53	5 783,41	4 656,78	3 528,24	2 397,73
Variation : charges constatées d'avance					
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation : charges à payer					
Intérêts	3 756,83	3 013,70	2 260,27	1 506,85	751,37
Assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 756,83	3 013,70	2 260,27	1 506,85	751,37
Charges réelles de la période :					
Intérêts	5 541,24	5 040,28	3 903,36	2 774,82	1 642,25
Assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 541,24	5 040,28	3 903,36	2 774,82	1 642,25
Capital restant dû :	305 687,73	247 359,78	188 905,20	130 322,08	71 608,45
Total	305 687,73	247 359,78	188 905,20	130 322,08	71 608,45
Annuités restant à verser :	323 464,12	259 352,76	196 241,40	134 130,04	73 018,68
Total	323 464,12	259 352,76	196 241,40	134 130,04	73 018,68

Immobilisations

218100 Installations Générales, Agencement
--

■ Liste simplifiée des immob.

Report 218100 Installations Générales, Agencement

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000034	IMMO EN COURS - MOTOCULTURE	31/12/17 L 33,33	903,42	276,04	301,14	577,18	326,24
0000000053	PANNEAU ALU RECYCLERIE	24/01/18 L 14,29	369,92	49,47	52,85	102,32	267,60
0000000052	PANNEAU ALU MOTOCULTURE	05/02/18 L 14,29	1 033,60	133,71	147,66	281,37	752,23
Total du compte 218100			2 306,94	459,22	501,65	960,87	1 346,07

218200 Matériel De Transport

0000000010	PEUGEOT 5008 CN 668 FJ	01/06/17 L 14,29	10 500,00	2 375,00	1 500,00	3 875,00	6 625,00
0000000026	EXTREME CARS -- peinture vehicule	04/07/17 L 20,00	911,54	271,94	182,31	454,25	457,29
0000000011	RENAULT KANGOO BG 229 PF	27/07/17 L 14,29	3 750,00	764,88	535,71	1 300,59	2 449,41
0000000012	RENAULT KANGOO BF 583 XD	27/07/17 L 14,29	3 750,00	764,88	535,71	1 300,59	2 449,41
0000000013	RENAULT KANGOO BF 932 WT	27/07/17 L 14,29	3 750,00	764,88	535,71	1 300,59	2 449,41
0000000014	RENAULT MASTER BH 385 PA	27/07/17 L 25,00	3 750,00	1 338,54	937,50	2 276,04	1 473,96
0000000027	EXTREME CARS-peinture vehicule	03/08/17 L 20,00	360,38	101,71	72,08	173,79	186,59
0000000016	REMORQUE BOIS RB65	24/08/17 L 20,00	2 916,00	788,94	583,20	1 372,14	1 543,86
0000000015	TRACTEUR LANDINI 8880DT - AH-235-WG	28/08/17 L 14,29	8 760,00	1 679,00	1 251,43	2 930,43	5 829,57
0000000028	TRACTEUR LAMBORGHINI - 7999 QP 03	04/09/17 L 14,29	4 000,00	757,14	571,43	1 328,57	2 671,43
0000000017	REMORQUE BOIS RB65	29/09/17 L 20,00	3 804,00	955,23	760,80	1 716,03	2 087,97
0000000018	TRANSPORT TRACTEUR LANDINI	30/09/17 L 14,29	450,00	80,54	64,29	144,83	305,17
0000000019	TRASNPORT TRACTEUR AUTRE	30/09/17 L 14,29	450,00	80,54	64,29	144,83	305,17
0000000040	REMORQUE MOTOCULTURE	19/01/18 L 20,00	633,76	120,41	126,75	247,16	386,60
0000000041	FIAT PANADA EV 080 ER	02/03/18 L 33,33	1 100,00	304,54	366,67	671,21	428,79
0000000060	SCENIC DE-958-DS	09/04/18 L 33,33	500,00	121,30	166,67	287,97	212,03
0000000042	KANGOO AH 255 MR	13/04/18 L 33,33	1 500,00	358,33	500,00	858,33	641,67
0000000054	KANGOO CTTE BF 156 XC	15/04/18 L 33,33	1 253,00	297,01	417,67	714,68	538,32
0000000055	KANGOO CTTE AF 302 EQ	15/04/18 L 33,33	1 253,00	297,01	417,67	714,68	538,32
0000000056	KANGOO VP AD 030 GH	15/04/18 L 33,33	1 353,00	320,71	451,00	771,71	581,29
0000000057	Renault CTTE BG 293 EY	15/04/18 L 33,33	1 553,00	368,12	517,67	885,79	667,21
0000000043	KANGOO AD 840 WJ	19/04/18 L 33,33	600,00	140,00	200,00	340,00	260,00
0000000044	REMORQUE PLATEAU BASCUL EZ 691 KQ	30/07/18 L 20,00	1 246,10	104,53	249,22	353,75	892,35
0000000045	TONNE A LISIER	08/10/18 L 20,00	4 533,34	209,04	906,67	1 115,71	3 417,63
0000000046	RENAULT MASCOT DM 020 RM	16/10/18 L 100,00	1 000,00	208,33	791,67	1 000,00	
0000000047	MOTEUR MASTER 120 CV	12/12/18 L 100,00	850,00	44,86	805,14	850,00	
0000000084	PLATEAU 750 KS ET ACCESSOIRES	25/04/19 L 20,00	1 381,40		188,79	188,79	1 192,61
0000000085	RENAULT KANGOO 1071 RS 58	16/07/19 L 33,33	1 100,00		168,06	168,06	931,94
0000000086	CITROEN JUMPY 1006 SD 58	16/07/19 L 33,33	600,00		91,67	91,67	508,33
0000000087	CITROEN BERLINGO 3106 RQ 58	16/07/19 L 33,33	800,00		122,22	122,22	677,78
0000000088	PEUGEOT PARTNER 405 SL 58	16/07/19 L 33,33	1 500,00		229,17	229,17	1 270,83
Total du compte 218200			69 908,52	13 617,41	14 311,17	27 928,58	41 979,94

218300 Matériel De Bureau Et Matériel Info

0000000031	installation materiel informatique	31/03/17 L 20,00	2 851,10	999,47	570,22	1 569,69	1 281,41
0000000021	ORDINATEUR ACER 15.6	20/07/17 L 33,33	569,50	274,73	189,83	464,56	104,94
0000000022	DIVERS EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	10/10/17 L 20,00	2 751,79	674,19	550,36	1 224,55	1 527,24
0000000024	PC ACER ASP A315-31	30/11/17 L 20,00	1 063,31	230,97	212,66	443,63	619,68
0000000049	ORDINATEUR IS CORE SERVICE COMMUNI	12/02/18 L 33,33	3 323,12	981,55	1 107,71	2 089,26	1 233,86
0000000050	ORDINATEUR LENOVO DAPHNEE	16/02/18 L 33,33	619,07	180,56	206,36	386,92	232,15
0000000051	ORDINATEUR IS CORE JESSICA	28/02/18 L 33,33	1 976,72	550,92	658,91	1 209,83	766,89
Total du compte 218300			13 154,61	3 892,39	3 496,05	7 388,44	5 766,17

■ Liste simplifiée des immob.

Report 218400 Mobilier

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
218400 Mobilier							
0000000048	FAUTEUIL BUREAU ET AUTRE ERGO	13/06/18 L 14,29	2 210,10	173,65	315,73	489,38	1 720,72
Total du compte 218400			2 210,10	173,65	315,73	489,38	1 720,72

231000 Immobilisations Corporelles En Cour

0000000089	34 BUNGALOWS ET FRAIS DE PORT	23/03/19 N	46 147,79				46 147,79
0000000093	9 BUNGALOWS refac	23/03/19 N					
Total du compte 231000			46 147,79				46 147,79

231310 Algéco Ebe

0000000032	Batiment EBE en cours	31/12/17 N	2 320,55				1 063,41
0000000033	Algeco EBE en cours	31/12/17 N	12 937,90				9 627,75
0000000058	ALGECO Suite	31/12/18 N	465,29				465,29
0000000090	ACHATS MATIERES AGENCEMENTS BUR A	31/12/19 N	3 906,17				3 129,72
0000000091	MOD TRAVAUX BUR ADMINISTRATIFS 2019	31/12/19 N	8 227,40				8 227,40
Total du compte 231310			27 857,31				22 513,57

Total de la liste simplifiée**248 078,28****23 865,31****27 643,91****51 509,22****191 225,32**

Répartition des dotations économiques

27 643,91

linéaire
dégressif
variable

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 885 212 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 37 317 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/06/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers,

■ Règles et méthodes comptables

susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 200 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 189	51 189	
Autres	144 436	144 436	
Charges constatées d'avance	4 825	4 825	
Total	200 450	200 450	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Fact A Etablir	15 000
Divers - produits à recevoir	1 840
Total	16 840

■ Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		78 342			78 342
Total		78 342			78 342
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		78 342			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 596 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	305 688	58 328	234 597	12 762
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 400	3 400		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 024	45 024		
Dettes fiscales et sociales	242 489	242 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	596 601	349 241	234 597	12 762
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 488			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 800			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures Non Parvenu	22 633
Intérêts courus	3 400
Prov Dettes Conges Payes	44 527
Personnel - autres charges à payer	709
Charges sociales s/congés à payer	7 322
Autres Charges A Payer	1 259
Total	79 849

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées D Avance	4 825		
Total	4 825		

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 500 euros

Honoraire des autres services : 800 euros

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065-SD 2020								
Exercice ouvert le		01/01/2019		et clos le		31/12/2019		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									Régime Réel normal		X		
Si PME innovantes, cocher la case													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:							Adresse du siège social :						
ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58													
SIRET		8 2 5 3 3 9 3 1 0 0 0 0 1 3											
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:						
9 rue Auguste Lambiotte							3 COURS DU CHATEAU						
58700 PREMERY							58700 PREMERY						
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
							SIRET						
B ACTIVITE													
Activités exercées		Action sociale sans hébergement n.c.a.							Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%				Bénéfice imposable à 28%				Déficit		0	
		Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%							
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV à long terme imposables à 15 %	
										PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W													
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%													
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4													
1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case													
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :													
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :													
G COMPTABILITE INFORMATISEE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité													
Viseur conventionné Visa : CGA													
Nom, adresse, téléphone, Télécopie													
– du comptable : AGC ALLIANCE CENTRE													
9 rue du champ de foire 58000 NEVERS Tél.: 03 86 71 92 50													
– du conseil : Tél.:													
– du CGA ou du viseur conventionné : Tél.:													
– N° d'agrément :													

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2020

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)		
							(f)		
							(g)		
							(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8		

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58															Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 9 rue Auguste Lambiotte 58700 PREMERY															Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 82533931000013															Néant ☐ *					
															Exercice N clos le, 31/12/2019					
															Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA																				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *													AB			AC		
		Frais de développement *													CX			CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires													AF	6 988		AG	3 523	
		Fonds commercial (1)													AH			AI		
		Autres immobilisations incorporelles													AJ			AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles													AL			AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains													AN			AO		
		Constructions													AP	40 920		AQ	922	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels													AR	38 584		AS	10 296	
		Autres immobilisations corporelles													AT	87 580		AU	36 767	
		Immobilisations en cours													AV	74 005		AW	74 005	
		Avances et acomptes													AX			AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence													CS			CT		
		Autres participations													CU			CV		
		Créances rattachées à des participations													BB			BC		
		Autres titres immobilisés													BD			BE		
		Prêts													BF			BG		
		Autres immobilisations financières*													BH			BI		
	TOTAL (II)															BJ	248 078		BK	51 509
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements													BL	22 783		BM	22 783	
		En cours de production de biens													BN			BO		
		En cours de production de services													BP			BQ		
		Produits intermédiaires et finis													BR			BS		
		Marchandises													BT			BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes													BV	1 766		BW	1 766	
		Clients et comptes rattachés (3)*													BX	51 188		BY	51 188	
		Autres créances (3)													BZ	144 436		CA	144 436	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé													CB			CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)													CD	15		CE	15	
Disponibilités													CF	463 627		CG	463 627			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*													CH	4 825		CI	4 825		
	TOTAL (III)													CJ	688 642		CK	688 642		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)													CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)													CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)													CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)													CO	936 720			1A	51 509	
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :						Stocks :				(3) Part à plus d'un an		CR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	124 100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	22 593		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	37 317		
	Subventions d'investissement			DJ	23 980		
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	207 990		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	78 342		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	78 342		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	305 687		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 400		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 278		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	45 023		
	Dettes fiscales et sociales			DY	242 489		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	598 878			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	885 211			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
				Ecart de réévaluation libre	1D		
				Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	349 240	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58							Néant ☐	*
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	1 724	FB		FC	1 724
	Production vendue {	biens *	FD	2 097	FE		FF	2 097
		services *	FG	307 419	FH		FI	307 419
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	311 242	FK		FL	311 242
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	27 827
	Subventions d'exploitation						FO	1 638 341
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	40 546
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 117
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 019 074
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	17 552
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	26 944
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	241
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	217 822
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	46 714
	Salaires et traitements*						FY	1 357 238
	Charges sociales (10)						FZ	217 509
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	– dotations aux amortissements*				GA	27 643
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	78 342
	Autres charges (12)						GE	1 564
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 991 574
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	27 500
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	486
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	486
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 253
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	5 253
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(4 767)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	22 733

Désignation de l'entreprise			ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58		Néant ☐ *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	31 369		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	31 384		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	187		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	16 613		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	16 800		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	14 583	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	2 050 945	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	2 013 628	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	37 317	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			1G	15	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H	120	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			A1	40 546	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	A4		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				3		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				63		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				16 613			
Produits des cessions d'éléments d'actif						15 000	
Subventions d'investissement virées au résultat						16 369	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
Autres charges d'exploitation				120			
Autres produits d'exploitation						15	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58												Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	4 767	KE		KF	2 220			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	17 303		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	23 616	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	18 624	KT		KU	19 959	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 306	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY	64 527	KZ		LA	5 381		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 364	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	17 069	LI		LJ	77 215			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	117 893	LO		LP	143 476			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V					
TOTAL IV				LQ		LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	122 661	ØH		ØJ	145 696				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	6 988	1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	17 303	MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	23 616	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	38 584	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 306	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	69 908	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	15 364	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY	3 666	MZ	16 613	NA	74 005	NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY	3 666	NG	16 613	NH	241 090	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	3 666	ØK	16 613	ØL	248 078	ØM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le :

31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

Néant☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58	Néant ☐ *
-----------------------------	---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 771	PF	1 751	PG		PH	3 523		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS	667	PT		PU	667		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW	254	PX		PY	254		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 950	QA	6 345	QB		QC	10 296		
immobilisations corporelles	Autres Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	459	QE	501	QF		QG	960		
	Matériel de transport	QH	13 617	QI	14 311	QJ		QK	27 928		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 066	QM	3 811	QN		QO	7 877		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	22 093	QV	25 892	QW		QX	47 986		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	23 865	ØP	27 643	ØQ		ØR	51 509		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	78 342	5X		5Y	78 342
	TOTAL II	5Z		TV	78 342	TW		TX	78 342
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
Ø2				Ø3		Ø4		Ø5	
9U				9V		9W		9X	
Ø6				Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	78 342	UC		UD	78 342
Dont dotations et reprises		– d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	78 342	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	51 188		51 188					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	3 073		3 073					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 690		3 690					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	135 786		135 786					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 885		1 885					
	Charges constatées d'avance				VS	4 825		4 825					
	TOTAUX				VT	200 450		VU	200 450		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH	305 687		58 327		234 597		12 762		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	3 400		3 400						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	45 023		45 023						
Personnel et comptes rattachés				8C	120 956		120 956						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	74 818		74 818						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	13 258		13 258						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	33 455		33 455						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	596 600		VZ	349 240		234 597		12 762	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	60 488		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 800		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	37 317		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW						
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN							
											WO				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ						
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
TOTAL I										WR	37 317				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH				
											WP				
											WW				
											XB				
											I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		)	XG	35 714				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
					Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	35 714		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	1 603					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL	1 603			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN		XO				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58		Néant ☐ *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	55 466	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	1 603	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	53 863	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	53 863	
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	51 849	
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	194 583		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	(171 989)			ZD				
	Prélèvements sur les réserves		ØE				ZE				
							ZF				
	TOTAL I		ØF	22 593			TOTAL II (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	22 593	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	94		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	50 478		XQ	50 478		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	40 574		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	12 989		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			ST	113 684		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	217 822		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			9Z	46 714		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	46 714		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	41 265		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	15 888		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØB	1 338 381		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	9 BUNGALOWS refac 23/03/2019	16 613				16 613	
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1	15 000	(1 613)	(1 613)				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(1 613)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

Néant☒*

Rappel de la plus ou moins-valeur de l'exercice relevant du taux de 15 %^❶ ou 12,8 %^❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)^❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)^❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58		Néant ☐		*																		
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois 12																		
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel		YP	73																			
Dont apprentis		YF																				
Dont handicapés		YG																				
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL																				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	311 242																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK																				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL																				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	36 287																			
TOTAL 1		OX	347 529																			
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 102																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	27 827																			
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 638 341																			
Variation positive des stocks		OD																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	40 546																			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT																				
TOTAL 2		OM	1 707 817																			
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Achats		ON	91 075																			
Variation négative des stocks		OQ	241																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	120 765																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ																				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 444																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU																				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9																				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY																				
TOTAL 3		OJ	213 527																			
IV	Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 1 841 819																		
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 841 819																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	347 529																			
Effectifs au sens de la CVAE		EY	73																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX																				
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9
Date de cessation												HR			/			/				

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXERCICE CLOS LE31/12/2019N° SIRET82533931000013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

ADRESSE (voie)9 rue Auguste Lambiotte

CODE POSTAL58700VILLEPREMERY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

82533931000013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58

ADRESSE (voie)

9 rue Auguste Lambiotte

CODE POSTAL

58700

VILLE

PREMERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58
Adresse 9 rue Auguste Lambiotte 58700 PREMERY

du 01/01/2019
au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	240
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	720
Total	960

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
– de l'exercice <u>2019..</u> (total col. 9 + total col. 10) ❿	960	– de l'exercice <u>2019..</u> ⓫	
– de l'exercice précédent ⓫		– de l'exercice précédent ⓫	
Nom et qualité du signataire		À <u>PREMERY</u> , le <u>25/06/2020</u>	
		Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Article 2038A du CGI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIES A DES ETATS ET TERRITOIRES NON COOPERATIFS

Nom de l'établissement		ASSOCIATION EBE 58 Entreprise à but d'emploi 58			
N°d'identification (SIRET)		82533931000013		Exercice social	
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)					
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire		Description détaillée de la dépense	
				Montant de la dépense	
				Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
				TOTAL (2)	
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire		Description détaillée de la dépense	
				Montant de la dépense	
				Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
				TOTAL (3)	
Rémunérations de services, payées ou dues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire		Description détaillée de la dépense	
				Montant de la dépense	
				Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
				TOTAL (4)	
				Total des dépenses devant être réintégréées au tableau 2058-A ou 2033-B (1) – [(2)+(3)+(4)]	

